

COMPTE-RENDU DE L'ATELIER CITOYEN DU 25 juin 2009 LIEU : Miramont THEME : ENVIRONNEMENT- DEPLACEMENT- AMENAGEMENT DE L'ESPACE

Destinataires	Les 49 membres du panel citoyen
Participants à la réunion :	22 personnes
Rédacteur	Vanessa ROCA

Introduction du débat

Une fiche synthétique, a été transmise avant la réunion aux membres du groupe citoyen, via le site Internet et a été distribuée en début de séance. Cette fiche rappelle quelques données de cadrage sur l'environnement, les déplacements et l'aménagement de l'espace.

Idées clés issues des débats :

Les 3 groupes ont produit une analyse de la situation du territoire, pour les thématiques étudiées, en deux temps :

- en identifiant dans un premier temps, dans la situation actuelle, les principales forces et faiblesses du territoire sur ces thématiques.
- en imaginant ce que serait demain le territoire s'il valorise bien tous ses potentiels (opportunités) ; a contrario, que deviendrait-il si les menaces se réalisent ?

Des cartes sont mises à disposition de chaque groupe afin qu'ils puissent spatialiser les opportunités et menaces ressortant du débat.

Les tableaux ci-dessous résument les idées clés exprimées par les 3 groupes :

DEPLACEMENTS	
Forces	Faiblesses
<p>Les voies de communication existantes, parallèles à la Garonne et aux courbes de relief (voie ferrée, A64, et son échangeur, et RD 817) permettent de bien relier le territoire avec les territoires voisins, l'agglomération toulousaine et l'Espagne.</p> <p>Le cadencement du transport en commun est bien adapté pour la ville centre</p> <p>Les liaisons douces sont bien intégrées dans les programmes des nouveaux aménagements.</p>	<p>L'axe de liaison nord/sud est absent au niveau du territoire, ne favorisant pas de bonnes liaisons des communes rurales et excentrées avec la ville centre et surtout les liaisons du St Gaudinois avec l'Espagne.</p> <p>La circulation douce est absente dans beaucoup de secteurs, ou mal adaptée : dangereuse dans St Gaudens (pour vélos et piétons), mauvais entretien des pistes existantes en zone rurale (sentiers de randonnée)</p> <p>Le transport en commun est inadapté pour les communes excentrées : fréquence mal adaptée, communication/information à améliorer.</p> <p>Un manque de mise en valeur de l'échangeur de l'A64 est constaté</p> <p>Le réseau ferrée est sous utilisé pour les transports de personnes et pas du tout utilisé pour les activités industrielles.</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>La création d'un axe Nord/Sud est primordiale, ainsi que la déviation de St Gaudens (nord et sud)</p> <p>Avoir une gestion cohérente des transports sur l'ensemble du territoire intercommunal.</p> <p>Inciter à utiliser les transports en commun et notamment le transport ferré pour les salariés : la mise en place d'une aide, comme c'est le cas pour les trajets autoroutiers (financement Conseil général), serait-elle possible pour le train et/ou le bus?</p> <p>Inciter les activités industrielles à développer le ferroutage : ceci permettrait de limiter la fréquence des passages de camions.</p> <p>Développer le covoiturage : création d'aires de stationnement pour le covoiturage dans chaque commune</p> <p>Développer un réseau de pistes cyclables bien distinct de la voirie routière, cohérent au niveau de l'intercommunalité, et non pas réfléchi commune par commune, qui prenne en compte l'itinéraire Garonne notamment.</p>	<p>La suppression de la ligne SNCF Luchon</p>

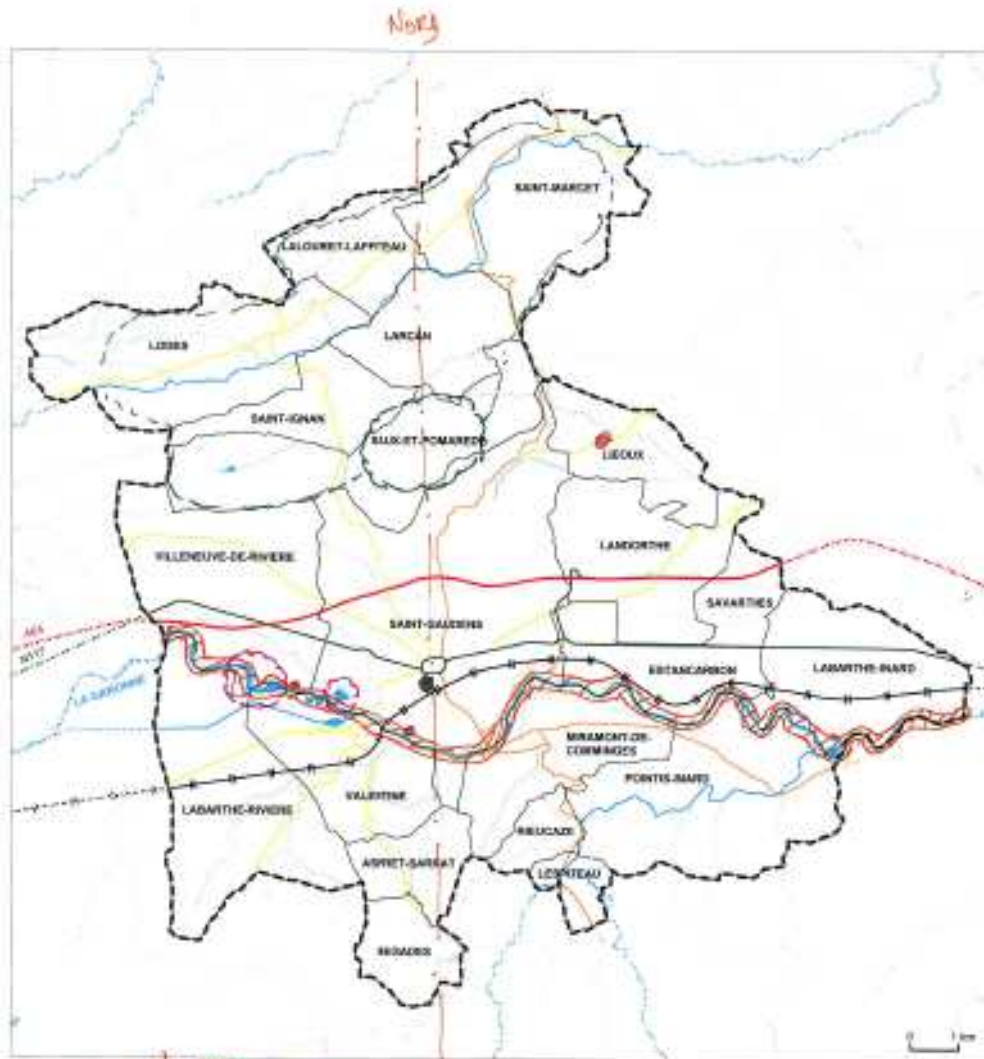
AMENAGEMENT DE L'ESPACE	
FORCES	FAIBLESSES
<p>Diversité des paysages et de la biodiversité des espaces naturels</p> <p>Existence d'espaces de valorisation touristiques liés à la Garonne : plage de Villeneuve sur Rivière, lac de Sède,...</p> <p>Existence de la communauté de Communes, qui permet d'apporter une cohérence au niveau intercommunal en termes d'aménagement de l'espace</p>	<p>Manque d'espaces publics, de convivialité. Ces derniers ne sont notamment pas pris en compte dans les projets d'aménagement urbains.</p> <p>Les forêts ne sont ni aménagées ni valorisées sur le plan touristique.</p> <p>La localisation de Tembec, à proximité de la ville de St Gaudens</p> <p>La présence de l'entreprise d'équarrissage-asticotière à Villeneuve sur R, à proximité de la Garonne.</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>La mise en place d'un document de planification urbaine à l'échelle intercommunale permettrait d'apporter une cohérence qui est nécessaire, pour le respect des paysages et de l'activité agricole.</p> <p>En termes d'urbanisme, il est notamment nécessaire de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - valoriser l'habitat ancien, notamment dans les bourgs, qu'il faut considérer comme des centres de vie, - limiter le mitage, pour la préservation des paysages et des activités agricoles <p>D'un point de vue général, le tourisme est à développer sur le territoire intercommunal : il serait nécessaire que l'intercommunalité se crée des réserves foncières afin d'aménager des parcs, des espaces naturels. Il serait judicieux de terminer l'aménagement du lac de Sède et aménager le lac de Montréjeau, la plage de Villeneuve sur Rivière et les bords de Garonne dans leur globalité.</p> <p>La création d'un Parc Naturel Régional permettrait de mettre en valeur tous ces espaces ainsi que l'identité culturelle du St Gaudinois.</p>	<p>La perte de ruralité, qui se traduit notamment à travers la dévitalisation des bourgs est une menace importante.</p> <p>Les problèmes de vacances s'observent également en zone urbaine et s'associent avec un risque de ghettoïsation de certains quartiers de St Gaudens.</p> <p>Sur l'ensemble du territoire, on observe un manque de mixité sociale qui nuit au bon développement du territoire.</p>





ENVIRONNEMENT	
FORCES	FAIBLESSES
<p>L'existence d'une eau potable de qualité et d'un plan de gestion des eaux superficielles sont des atouts importants pour le territoire.</p> <p>De la même manière, le SIVOM permet d'assurer une bonne gestion des déchets. Le CET de Liéoux est donc un atout</p>	<p>Tembec est une source de pollution pour le territoire, tout comme l'asticotière (notamment pollutions olfactives pour cette activité) et le CET de Liéoux, même s'il permet une bonne gestion des déchets.</p> <p>La problématique gestion de eaux usées n'a pas de cohérence au niveau intercommunal; la station d'épuration de St Gaudens est sous dimensionnée et présente des dysfonctionnements au niveau du traitement.</p> <p>Il est constaté une mauvaise gestion des prélèvements d'eau (hors La Garonne, où normalement, les prélèvements sont contrôlés) à usage des particuliers (puits) et du monde agricole.</p>
OPPORTUNITES	MENACES
<p>Valoriser la biodiversité exceptionnelle présente sur le territoire.</p> <p>Assurer une gestion de l'eau (eau potable et eaux usées) intégrée et cohérente au niveau intercommunal: il serait peut-être plus judicieux qu'une seule structure gère l'eau potable et les eaux usées sur l'ensemble du St Gaudinois.</p> <p>Valoriser les espaces naturels</p>	<p>L'activité liée à l'asticotière présente des risques sanitaires.</p> <p>Le barrage de Charlas peut être une menace pour le St Gaudinois (captation des eaux de la Garonne)</p> <p>En terme de déchets: quel est le devenir du CET de Liéoux? La multiplication des décharges sauvages présente une menace.</p> <p>La réduction de l'activité agricole entraîne une perte pour l'entretien des paysages et pour la préservation de la biodiversité.</p> <p>Le changement climatique commence à être visible sur le territoire par l'apparition de nouvelles espèces avicoles (aigrettes pic bœuf par exemple)</p>

En conclusion, on peut retenir un consensus sur quasiment l'ensemble des thématiques abordées. L'atelier a fait ressortir qu'il est nécessaire d'aborder les trois thématiques étudiées en apportant une cohérence entre chacune d'elle.

Des points forts ressortent de l'atelier :

- renforcer l'intervention intercommunale par la mise en place d'outils d'aménagement de l'espace et de gestion de l'environnement à l'échelle intercommunale (document de planification urbaine intercommunale, PNR, chemins de randonnées, gestion des eaux...),
- le territoire présente de nombreux atouts patrimoniaux, mais qui ne sont pas suffisamment mis en valeur (espaces naturels et biodiversité, paysage),
- le territoire présente un déséquilibre en terme de déplacements entre les axes est/ouest et Nord/sud; il dispose des outils nécessaires pour assurer une politique de transport pertinente, il faut maintenant qu'il se donne les moyens de développer les transports alternatifs (ferré, circulation douce, transport en commun).



- Voies*
Routes Nord/Sud. N10.
-  Aménagement de l'espace.
 -  Établissements polluants où peuvent polluer
 -  Aménagement des berges de la Garonne.
 -  Aménagement des forêts.

Cartographie réalisée par un des groupes de travail lors de l'atelier